

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

No 125

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 7 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Décembre 1972

AVIS OFFICIEL DE LA VILLE DE GENEVE (2 XII 72) : Le public est informé que le marché ayant lieu (...) *sur* les rues du Jura, Louis-Favre (...) est supprimé dès le (...). A partir de cette date le marché se tiendra les mêmes jours *sur* la rue Liotard (...) ainsi que *sur* la rue de la Poterie...

« Charter »

A propos d'un différend américano-soviétique : « Les Américains soutiennent qu'à la même époque le taux d'affrètement « charter » était de 10,35 dollars. »

Comique pléonasmique, car *charter* signifie précisément affréter (c'est-à-dire prendre en location).

Ce terme anglais vient d'être enregistré par le Supplément du dictionnaire Robert : « *Anglicisme*. Avion affrété pour un vol particulier. Le terme français est avion nolisé. »

Ce dernier terme, venu de la marine, semble avoir moins de chances de résister victorieusement à *charter* qu'affréter (ou fréter). On peut fort bien remplacer « avion *charter* » par « avion affrété », et « vol *charter* » par « vol particulier ».

(*Défense du français*, No 125, décembre 1972)

Scientifiques

D'un article sur le recul du romanche dans les Grisons : « Les langues rhéto-romanes sont parlées et écrites par l'élite et explorées par des *scientifiques*. »

C'est une manie actuelle d'appeler les savants des *scientifiques*.

Ce substantif, né au XXe siècle, est utile lorsqu'on l'oppose à « littéraire ». Exemple : Nous ferons de notre fils un scientifique. Duhamel a écrit : « J'ai passé une grande partie de ma vie parmi les scientifiques, dans les laboratoires », faisant sentir par là la particularité de cet entourage pour l'homme de lettres qu'il était.

(*Défense du français*, No 125, décembre 1972)

Abréviations

L'abréviation est suivie d'un point lorsque elle consiste en la première lettre d'un mot. Exemple : Monsieur s'abrège en M. (et non Mr ou — pire — Mr. qui signifie *Master*).

Il n'y a pas de point quand l'abréviation comprend la première et la dernière lettre (Docteur = Dr), ou trois lettres du mot (Monseigneur = Mgr).

Les noms de localités comprenant le mot « Saint » s'abrègent ainsi : St-Martin (et non « St. Martin », abréviation allemande de *Sankt*, que l'on voit fréquemment, hélas, sur les écriteaux d'entrée de localités romandes).

(*Défense du français*, No 125, décembre 1972)

Espèce de...

« *Cet* espèce de scepticisme latent... », lisons-nous dans un texte sur l'athéisme contemporain.

Avec l'expression « espèce de », l'adjectif déterminatif, ou indéfini (un) s'accorde avec « espèce », et non avec le complément. On doit dire : Cette espèce de scepticisme... Une espèce de fou (et non *un* espèce de fou).

Le verbe qui suit, le cas échéant, s'accorde toutefois avec le complément : Une espèce de fou est *entré* chez elle.

(*Défense du français*, No 125, décembre 1972)

Commando

Il est erroné de désigner par ce mot un seul individu, ainsi qu'on le fait parfois aujourd'hui.

D'origine portugaise, « commando » désignait autrefois un corps de troupe chez les Boers. Repris en anglais, et amené sur le continent pendant la seconde guerre mondiale, il désigne un *groupe* de combat utilisé pour des coups de main à objectif limité.

(*Défense du français*, No 125, décembre 1972)

Maître

Communiqué de l'A. T. S. du 30 octobre : « Mardi matin s'est ouvert devant la Cour d'assises neuchâteloise, présidée par Me Bertrand Houriet, le procès intenté à X. »

L'erreur consistant à donner du « Maître » aux membres de la magistrature (présidents de tribunaux, juges d'instruction, procureurs) commence à se répandre dans la presse comme à la radio.

Il est fâcheux d'avoir à rappeler que ce titre est réservé aux avocats (ainsi qu'aux notaires selon l'usage français).

(*Défense du français*, No 125, décembre 1972)